... — Le Makhzen? Oui, vous qu'il m'abandonne. Le soir de drame, il m'avait aidée de son concours, en personne, mais, désespérée, il avait pris certaines précautions, emporté des papiers, des documents que son cabinet était invisible. Puis, plus rien, il m'abandonna à son tour.

Cédant le pas à ceux qui, s'en allaient, le Pacha tenait, comme pour me montrer la situation d'autrefois, le rôle de trait d'union et de compter pour défendre devant l'opinion publique ce qui restait latent de la puissance de son maître...

Le juge, à partir de ce moment, était le plus fort. Il avait trouvé, particulièrement de moi, toute bonne volonté et un projet de conciliation que Sévérin avait seule établir sur ma tête. Il trouvait appui en Jurpeteur de la « Mutuel Life », la seule compagnie où il ait contracté ces assurances, et s'était fait expliquer la combinaison financière permettant d'exécuter son projet et le paiement des versements à effectuer. Il obtenait des chèques indiscutés que le magistrat avait retrouvés.

— Avez-vous pensé, me demande M. Boucard, votre mari comptait-il constituer cette rente stagiaire?

J'étais prête, mesdames, j'avais dû, en effet, déclarer précédemment au juge que nous étions sans fortune. Il y avait bien les 100.000 francs promis en dot à ma fille Maïa par 100.000 francs avaient été versés à Marguerite en présence de M. Paya. Et il me parut inutile, pour mieux dire, cette. Comment répondre à la question du magistrat?

Je fus donc heureuse de dire que cet fonds en occupée par Sévérin pour le constitution de cette rente viagère. Malheureusement, depuis 1907, de la crise de la Petite Bretagne. Cela, je le savais et j'avais dit à mon mari : « Non. Il faut laisser cet argent là. J'aimerais mieux graver la terre que de m'approprier ce qui ne nous appartient pas. Nous rendrons l'argent à la Patrie française au moment de la période électorale de 1906. » Voilà comment j'ai été amenée à déclarer que mon mari pouvait dans la cause de la Patrie française.

Ah, qu'on le voulût ou non, c'est la vérité. D'abord j'ai restitué les 20.000 francs de Mires à M. Jules Lemaître. Et puis, quoi! parce qu'il y aurait un homme indélicat dans cette ligue, est-ce que cela voudrait dire que toute la ligue est composée d'hommes indélicats?

On vient hier en qu'il fait mon mari sous prétexte de défendre la Patrie française. Mais d'où ... la politique cela. Et pour une raison politique il faudrait que cet personne se silence les pires mensonges; que je me laisse déshonorer!

Non, il n'y avait pas en moi dans la cause de la Patrie française. La preuve, c'est qu'on était obligé de faire appel à Pierre, à Paul et à Jacques. Comment le nier? Et, si on peut le nier, pourquoi mettre en doute mes paroles et m'accuser?

Ah! la politique, cette misérable politique! C'est elle qui est cause de tout le mal! C'est elle qui a supprimé mon mari, simple professeur dans un école de province, toutes ses ambitions! Malheureux ami! son arrivée à Paris, son premier rendez-vous! Et puis, ... Mademoiselle Mlle Dubouché, Mlle Mlle Dubouché, Mlle Mlle Dubouché, Ml